



RAPPORT ANNUEL

2008-2009

Mot du président du conseil d'administration et du directeur général

MAINTENIR LE CAP SUR L'ESSENTIEL

DESI a poursuivi en 2008-2009 son développement par des actions qui témoignent de notre engagement à tout mettre en œuvre afin d'éliminer l'extrême pauvreté qui persiste dans les pays en développement. DESI demeure, à l'aube de ses cinq ans, une jeune organisation pour qui la consolidation de ses assises et les interventions sur le terrain ne peuvent se réaliser sans un partenariat efficace, une autonomie financière et un engagement bénévole de tous nos membres, bénévoles et sympathisants.

Au cours de la dernière année nous avons finalisé une nouvelle entente de partenariat avec Oxfam-Québec. Tout en demeurant une organisation de coopération internationale, ayant des statuts, des lettres patentes, une structure et des règlements qui lui sont propres DESI est devenue une société affiliée à Oxfam-Québec. En conséquence, Oxfam-Québec et DESI désirent mettre en commun leurs expertises et leurs moyens afin de remplir leurs missions respectives, dans l'optique d'une synergie plus efficace et l'atteinte d'un plus grand impact sur le développement et la lutte contre la pauvreté et l'injustice.

En prenant connaissance des différentes activités de l'année vous constaterez que d'autres organisations humanitaires ont aussi manifesté le désir d'établir un partenariat et une collaboration étroite avec DESI.

Vous serez aussi en mesure d'apprécier le travail des administrateurs tout au long de l'année car ceux-ci n'hésitent pas à s'impliquer bénévolement dans des activités d'ordre technique ou administratif, habituellement assumées par un personnel rémunéré. La situation financière de DESI ne nous a pas encore permis de créer un tel poste mais cela ne saurait tarder.

Avec la situation économique que nous traversons présentement la plupart des organisations non gouvernementales (ONG) éprouvent des difficultés avec leurs levées de fonds et cela réduit d'autant les activités sur le terrain et à domicile. DESI n'y échappe pas et la sollicitation auprès d'individus, des groupes ou des corporations va prendre une place encore plus importante au cours de la prochaine année.

En lien avec cet objectif nous avons apporté des améliorations aux orientations stratégiques de DESI en choisissant de privilégier pour l'avenir les projets qui incluent des d'activités génératrices de revenus. Il va s'en dire qu'une telle approche favorise la pérennité des actions de nos coopérants bénévoles, un financement à long terme pour les partenaires locaux et un intérêt accru pour les donateurs et les bailleurs de fonds.

En terminant nous voulons remercier tous les membres et les coopérants (es) bénévoles qui profitent de toutes les occasions qui leur sont offertes pour garder vivante la mission de DESI, soit par leur appui financier, la promotion de DESI dans leur milieu ou leur intérêt pour réaliser de nouvelles interventions dans les pays en développement.

Jean-Pierre Charbonneau
Président du Conseil d'administration

André Racine
Directeur Général

FAITS SAILLANTS POUR 2008-2009

Le Partenariat

- Le 11 mai 2009 DESI devient officiellement une société affiliée à Oxfam-Québec. Au cours de l'année 2008-2009 de nombreuses rencontres entre les représentants des deux organisations ont permis de mettre en évidence les particularités de celles-ci mais l'accent a porté surtout sur leurs points de convergence.

Cette entente est le résultat d'une première collaboration entre les deux organisations au cours des années 2006-2008. Les coopérants bénévoles de DESI et les coopérants volontaires d'Oxfam-Québec ont travaillé en complémentarité auprès des partenaires locaux dans deux projets différents. Le bilan effectué par les deux organisations, suite aux 34 missions auxquelles ont participé les coopérant (es) de DESI, a largement contribué à ce rapprochement.

- En mars 2009 DESI et IRIS-Mundial signaient un protocole d'entente de collaboration. IRIS-Mundial met à contribution des équipes médicales multidisciplinaires et bénévoles qui offrent des services, des soins et des produits qui préviennent ou guérissent les maladies oculaires pour les populations des pays en développement. De plus cette organisation humanitaire apporte son appui aux partenaires locaux afin qu'ils développent des programmes d'aide à la vision et à la prévention de la cécité.

Tout comme DESI cette organisation favorise par son action le développement durable en appuyant les projets qui créent des emplois. Le protocole vise entre autres à faciliter les échanges dans le domaine de l'expertise de ressources humaines.

- En mars 2009 DESI signait avec la Fondation « Amis du Sénégal, Françoise et Christian Bompard » une entente basée sur un partenariat social et économique qui respecte la mission, les orientations, les valeurs fondamentales et l'autonomie de chacun. Par cette entente la Fondation s'engage à contribuer financièrement à tout projet de développement initié auprès des jeunes en difficulté de l'Afrique.

Un premier projet sera présenté à l'ACDI dans le cadre du programme « Fonds du secteur volontaire » et si le projet est accepté par l'agence gouvernementale la contribution de la Fondation sera de 12,000 dollars. Cet apport financier sera versé à DESI pour réaliser le projet.

Importante contribution bénévole par les membres du conseil d'administration

Au cours de l'année les membres du conseil d'administration ont tenu 4 réunions régulières. De plus DESI a tenu sa deuxième assemblée générale annuelle.

- Madame Hélène Gauthier a entièrement revu la présentation et le contenu du site web de DESI. De plus Hélène a conçu une pochette promotionnelle à l'intention de tous ceux qui utilisent un tel outil dans leurs activités de promotion ou de sollicitation.
- Monsieur Richard Côté a su animer avec brio le comité de financement de DESI. Soulignons entre autres la qualité et la pertinence du plan d'action 2009-2010 déposé au conseil d'administration, suite à la réunion de travail « Lac à l'Épaule » tenue au

printemps dernier avec l'ensemble des membres du conseil. Les différentes démarches de Richard ont aussi favorisé la conclusion de l'entente avec la Fondation «Amis du Sénégal, Françoise et Christian Bompard ».

Monsieur Côté a aussi piloté le comité de sélection des projets en élaborant les outils qui ont permis au conseil d'administration d'établir une priorité parmi les projets déposés

- Monsieur Anacleto J. Fernandez ne s'est pas limité à son rôle de trésorier du conseil puisqu'il a su mettre son expertise de comptable au service de l'organisation en appuyant madame Charest dans ses différentes activités liées à la comptabilité de DESI. Il faut aussi souligner sa contribution dans le choix des principes qui guideront DESI dans l'analyse des projets (cadre de développement intégré).
- La révision des règlements de notre corporation est le fruit d'un travail conjoint entre madame Ginette Laurencelle et le directeur général.
- Madame Micheline Vallières-Joly a effectué une mission exploratoire au Sénégal, en compagnie de madame Lise Charest, conseillère au développement. Ce séjour a permis au conseil d'administration de prioriser un projet à court terme.
- Monsieur Claude Jeuris demeure actif comme recruteur, même si la dernière année a été moins exigeante à ce chapitre.
- Monsieur Jean-Pierre Charbonneau ainsi que madame Ginette Laurencelle et le directeur général ont poursuivi les discussions qui ont conduit à cette entente qui fait de DESI une société affiliée à Oxfam-Québec.

Autres activités, événements et décisions

- ❖ Nomination de 6 nouveaux membres de DESI
- ❖ Madame Lise Charest est nommée conseillère au développement
- ❖ Monsieur Jean-Pierre Charbonneau devient le nouveau président de DESI
- ❖ Monsieur André Racine est nommé au poste de directeur général
- ❖ Le recrutement des coopérants et coopérantes bénévoles doit se faire essentiellement auprès des personnes retraités et préretraités des secteurs publique ou privé.
- ❖ En vertu de l'entente entre DESI et Oxfam-Québec le conseil d'administration de DESI réserve un siège pour le représentant de notre partenaire.
- ❖ En mai 2008, DESI souligne la participation des coopérant (es) s bénévoles aux projets « Lutte contre les violences faites aux femmes. » et « Eau et santé » lors d'une soirée reconnaissance.
- ❖ Au cours de ce même mois et suite à l'initiative d'une coopérante bénévole, madame Chantal Desfossés, madame DEMBELE Jacqueline GOITA, Dite Mme Urbain, la directrice exécutive de l'organisme APAF Muso Danbe de Bamako au Mali est invitée à prononcer une conférence sur la réalité des femmes de son pays. Cette présentation

s'inscrit dans le cadre du projet Oxfam-Québec/DESI « Lutte contre les violences faites aux femmes ».

- ❖ De nouveau en mai 2008 nous participons à la Marche 2/3, organisée par le Club 2/3, en collaboration avec Oxfam-Québec. Un autre succès pour ces 12,000 jeunes qui ont exprimé leur solidarité avec les populations du 1/3 monde.
- ❖ En septembre 2008, madame Lise Charest déposait à Oxfam-Québec et au conseil d'administration de DESI le rapport final sur le projet « Lutte contre les violences faites aux femmes. » Dans le cadre de ce projet 17 coopérants et coopérantes bénévoles ont effectué 25 missions dans 5 pays d'Afrique et un pays en Amérique latine.
- ❖ Le conseil d'administration se dote d'une politique de frais de déplacement dans laquelle chaque membre s'engage à verser en don à DESI l'ensemble des sommes reçues.
- ❖ Au cours de la dernière année plusieurs administrateurs et membres de DESI ont participé à de nombreuses activités (6) organisées par l'AQOCI (l'Association Québécoise des Organismes de Coopération Internationale).
- ❖ Après une première année comme membre en probation de l'AQOCI, au cours de laquelle DESI a manifesté son intérêt pour la mission, les objectifs et les activités de cette organisation, cette dernière a officiellement reconnu DESI comme membre régulier.
- ❖ Afin de répondre aux divers besoins financiers de DESI nous avons instauré le Don en ligne à partir du site internet de DESI. Il s'agit d'un outil facile à utiliser pour quiconque veut contribuer à financer les activités de DESI ou certains projets en particuliers.
- ❖ Parmi l'ensemble des décisions du conseil d'administration il nous apparaît important d'identifier les principes que l'on retrouve dans le « cadre de développement intégré », mentionné précédemment dans la rubrique portant sur la contribution des membres du conseil d'administration.

Postulats

- DESI s'implique prioritairement dans les projets où l'on combine le développement économique, social et écologique;
- DESI recherche l'autonomie économique des individus et des groupes visés par les projets;
- DESI s'assure que le projet s'autofinancera après un délai de trois (3) ans;
- DESI s'assure de la pérennité des projets.

Principes

- Les stratégies de développement doivent être globales et s'inspirer d'une vision à long terme ;
- Les objectifs et les stratégies doivent avoir « l'adhésion » des organisations locales du pays hôte grâce à la participation des intervenants locaux à leur formulation ;

- Les pays bénéficiaires doivent assurer la direction de la gestion et de la coordination des programmes d'aide dans le cadre de partenariats regroupant les différents intervenants ;
- La performance des activités de développement doit être évaluée sur la base de résultats mesurables sur le terrain pour qu'il soit possible de modifier les stratégies en fonction des réalisations et de l'évaluation de la situation.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Produits et charges

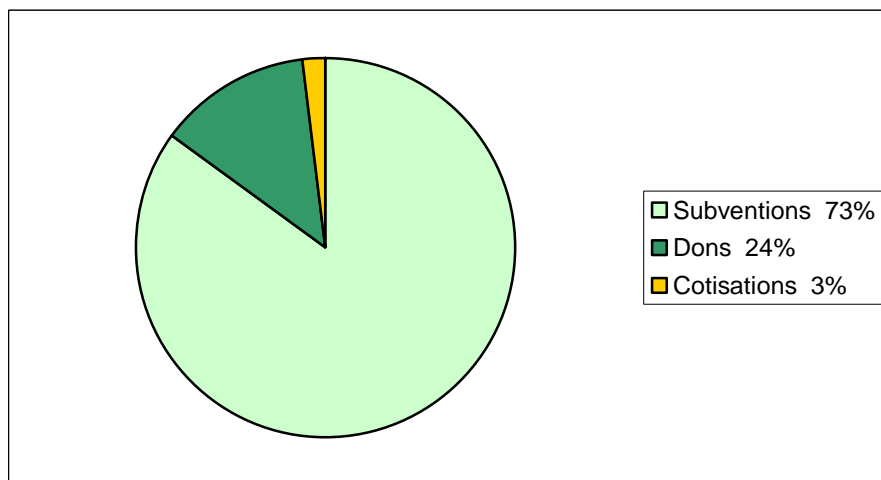
De l'exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Produits		
Subventions	38 496	126 504
Dons	12 300	125
Cotisations	1 725	1 050
	52 521	127 679
 Charges d'exploitation		
Projet outre-mer	40 246	99 036
 Autres charges		
Frais généraux	5 743	20 046
Radiation des frais de constitution	1 177	-
Amortissement des immobilisations	510	167
	47 676	119 249
 Excédent des produits sur les charge	4 845	8 430

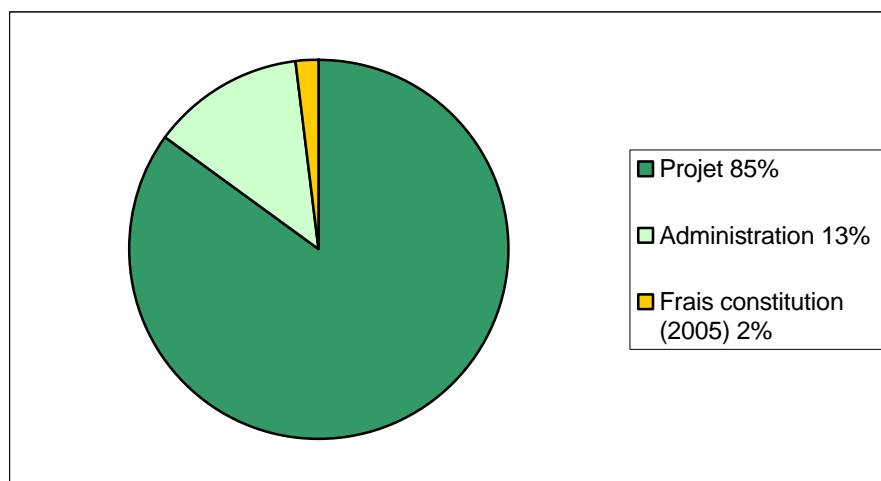
Bilan au 31 mars 2009

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Court terme		
Encaisse	5 083	45 475
Dépôt à terme, 2,4% échéant sept. 2009	6 000	-
Taxes de ventes	4 684	2 212
	15 767	47 687
 Immobilisations		
Frais de constitution	1 431	914
	-	1 394
	17 198	49 995
 Passif		
Fournisseurs et frais courus	2 685	13 087
Produits reportés	-	23 496
Avances	-	3 744
	2 685	40 327
 Actifs nets		
Investis en immobilisations	1 431	914
Non affectés	13 082	8 754
	14 513	9 668
Passif + Actifs nets	17 198	49 995

Répartition des produits en 2008-2009



Répartition des charges en 2008-2009



Membres du conseil d'administration 2008-2009

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau, président

Madame Ginette Laurencelle, vice-présidente

Madame Micheline Vallières-Joly, secrétaire

Monsieur Anacleto J. Fernandez, trésorier

Madame Louise Bruneau, administratrice

Monsieur Richard Côté, administrateur

Monsieur Claude Jeuris, administrateur

Madame Hélène Gauthier, administratrice

Monsieur Charles Tamba, administrateur

Monsieur André Racine, directeur général

Les comités du conseil d'administration

Comité de financement :

Monsieur Richard Côté, madame Hélène Gauthier, monsieur Claude Jeuris, monsieur Anacleto J. Fernandez, monsieur André Racine.

Comité de sélection des projets :

Monsieur Richard Côté, monsieur Anacleto J. Fernandez, monsieur Claude Jeuris et monsieur André Racine

Conseillère en développement

Madame Lise Charest